

## JUIN, UN MOIS DE DÉPLOIEMENT

### Édito...

Vous le savez toutes et tous, Macron et son gouvernement de droite veulent mettre à profit la période estivale pour brader les garanties législatives du code du travail.

Tout est visé, les IRP, le temps de travail, les conventions collectives, les retraites, les modes de rémunération, les conseils de prud'hommes, enfin bref tout ce que réclament le MEDEF et les chantres de la finance.

Faisons de juin un mois de rencontre avec les militants, les syndiqués, allons au devant des salariés, proposons leur de se mettre en ordre de bataille, il ne dépend que de leur volonté pour remettre l'ordre social sur les bons rails.

Ce qui doit se négocier ce sont les revendications des salariés, des demandeurs d'emploi et des retraités.

Soyons vigilants, proposons la syndicalisation comme un outil de luttes et de conquêtes sociales.

Oui ensemble, avec l'apport du plus grand nombre, nous pouvons construire un code du travail modernisé, progressiste, permettant un développement sociétal durable.

Vous pouvez télécharger sur le site [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr) le matériel de communication pour aller au contact et organiser les parrainages dans les entreprises où la CGT n'est pas présente.

**Agissons pour l'avenir**

Le Secrétariat de l'UD CGT 51



DÉPOSÉ LE 30 MAI 2017

**P**  
PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

### Sommaire

- Page 1 : édit
- Page 2 :
  - *Triste anniversaire...*
  - *Cherchez l'erreur !!!*
- Page 3 :
  - *Résultats des élections professionnelles 2017 - Grand Reims*
  - *La lutte paie !!!*
- Page 4 : *En bref*

**Triste anniversaire...**

40 ans déjà que Pierre MAITRE était assassiné par un commando fasciste devant les VMC.

Pour commémorer ce triste anniversaire, l'Union Départementale CGT de la Marne, l'Union Locale CGT de Reims et l'Association des amis de Pierre MAITRE ont décidé d'une commémoration pour condamner cet assassinat, de porter ce triste évènement à la hauteur des enjeux auxquels sont confrontés les travailleurs et leurs syndicats.

Cet assassinat a été perpétré par des nervis fascistes en 1977, le 5 juin très exactement. Beaucoup de salariés (ées), la population, et surtout les militants de la CGT ont été choqués de cet acte odieux qui s'est passé à l'occasion d'un piquet de grève pour d'abord l'agresser et le provoquer car, comme aujourd'hui, il est insupportable pour le patronat de voir son entreprise en grève.

En suite de cette provocation, ce commando est venu assassiner Pierre MAITRE et blesser Serge VERMEULEN et Raymond RICHARD, aujourd'hui décédés.

Ce triste épisode, qui a eut des suites depuis des décennies, doit être connu par les jeunes militants et les anciens sont chargés de perpétrer dans l'histoire ce qu'est une organisation fasciste d'extrême-droite.

Aujourd'hui, la montée du front national en France comme en Europe doit nous inquiéter, tous les démocrates, comme le syndicalisme.

La CFT hier, aujourd'hui le GUD (appendice à Le Pen) et ce n'est pas par hasard de retrouver des casseurs dans les manifestations comme des briseurs de grève quand les salariés (ées) luttent pour leur emploi ou leurs revendications.

Il faut faire cesser cela car revendiquer n'est pas un crime et c'est encore moins au patronat de se faire justice.

Commemorons avec dignité ce 40ème anniversaire et rendons hommage le 2 juin à 17h00 devant les VMC à nos disparus et continuons à exprimer toute notre solidarité aux familles des victimes.

Cela ne peut que nous inciter à poursuivre notre combat syndical.

**Michel DUVAL**

**Cherchez l'erreur !!!**

En septembre 2012, les 1 685 salariés(ées) du groupe Lapeyre / Saint-Gobain avec leurs organisations syndicales CGT et FO ont assigné le groupe pour dénoncer des pratiques abusives en terme de participation aux bénéfices.

En effet, la participation des salariés(ées) du groupe Lapeyre a été calculée sur seulement 4% des bénéfices générés par celui-ci, alors que de 2002 à 2008, 96 % des bénéfices des sociétés Lapeyre ont été transférés vers deux sociétés holdings : Lapeyre SA et K par K SAS, non soumises à la participation.

Par ailleurs, 100 % des bénéfices des deux holdings ont ensuite été distribués à Saint-Gobain qui est donc le principal bénéficiaire de ce montage financier.

Le 6 juin prochain, cette affaire sera plaidée au Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

L'intersyndicale CGT et FO appelle les salariés (ées) à la grève et au débrayage mais aussi à être présents nombreux au Tribunal le 6 juin 2017.

**A suivre ....**

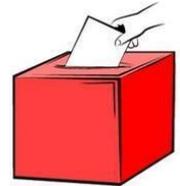
Résultats des élections professionnelles 2017 - Grand Reims

	CGT		FO		CFDT		SA-FPT		SUD		Nb Inscrits	Nb Votants	Exprimés	Participation
	Nb Voix	%	Nb Voix	%	Nb Voix	%	Nb Voix	%	Nb Voix	%				
CAP <sup>1</sup> A	47	36,43	82	63,57							197	135	129	68,53%
CAP <sup>1</sup> B	56	53,33	49	46,67							207	112	105	54,11%
CAP <sup>1</sup> C	148	40,71	80	23,60	55	16,22	39	11,50	27	7,96	739	349	339	47,23%
CT <sup>2</sup>	245	34,46	255	35,86	162	22,78	49	6,89			1 586	728	711	45,90%
<b>Total</b>	<b>496</b>	<b>37,85</b>	<b>466</b>	<b>36,29</b>	<b>217</b>	<b>16,90</b>	<b>88</b>	<b>6,85</b>	<b>27</b>	<b>7,96</b>	<b>2 729</b>	<b>1 324</b>	<b>1 284</b>	<b>48,52%</b>

Comme en 2014 la CGT et son UFICT arrivent en tête en termes de suffrages

<sup>1</sup>CAP Commission Administrative Paritaire

<sup>2</sup>CT Comité Technique



La lutte paie !!!

Après une lutte engagée depuis janvier 2017, avec débrayages et pétitions, les salarié(e)s de l'entreprise TRICOFLEX, avec leur organisation syndicale CGT, ont obtenu plusieurs avancées sur leurs revendications, à savoir :

- ➡ Revalorisation de la prime de vacances : 600 € à 625 €
- ➡ Revalorisation heure d'astreinte : 2,60 € à 2,65 €
- ➡ Prime de 70 € versée en juin pour les 3 catégories de personnel
- ➡ Concernant la reconnaissance de la pénibilité :
  - ↪ 1 jour de congé payé supplémentaire (52 ans)
  - ↪ 2 jours de congés payés supplémentaires (56 ans)
  - ↪ 3 jours de congés payés supplémentaires (59 ans)
- ➡ Augmentation générale des salaires de 1 %, à laquelle s'ajoute 1,5 % en augmentation individuelle (versée aux salariés du 3ème collège) et 0,5 % (versée aux salariés du 1er collège et 2ème collège)
- ➡ Ouverture des postes de régleurs aux femmes salariées ce qui est une réelle avancée pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Un plan de réduction des contraintes professionnelles est ouvert ce qui permettra la féminisation des qualifications.



# En Bref.....

## Manifestations du 1er Mai

Comme en 2002, 2007 et 2012, le 1er mai se situait dans un contexte politique particulier, celui de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle.

La CGT a confirmé son combat contre l'extrême-droite et la nécessité de lui faire barrage en toutes circonstances !

Dans notre département, plusieurs manifestations se sont déroulées à Reims, Épernay, Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François, réunissant environ 1 000 personnes mobilisées pour revendiquer de nouveaux droits d'expression et d'intervention des salariés (ées) et pour défendre plus largement la liberté, la fraternité, la paix et la solidarité internationale.

## Affaire à suivre...

Sur sa demande, l'Union Départementale de la Marne a été reçue le 17 mai 2017 en délégation (composée de Stéphane DUBOIS, Patricia REVOUX et Martine SEGUIN) par les Chefs de la Cour d'Appel de Reims concernant un dysfonctionnement au sein du Conseil des Prud'Hommes de Reims.

Notre souci étant clairement que cette situation s'améliore et que la meilleure qualité possible soit rendue aux justiciables et à ceux et celles qui ont en charge de l'assurer.

## 71ème Foire de Châlons-en-Champagne

La foire de Châlons-en-Champagne 2017 se tiendra du 1er au 11 septembre 2017. L'Union Départementale est déjà dans la préparation de cet événement. Différentes initiatives sont à l'étude, vous en serez informés dès que possible.

Un stand CGT sera sur la foire, commencez à réfléchir à vos disponibilités pour tenir une permanence.

A suivre ...



**Cher(e)s Camarades,**

Pour alimenter au mieux votre journal mensuel, nous vous sollicitons pour nous faire parvenir vos articles sur vos luttes, vos revendications... pour partager l'information à l'ensemble des organisations CGT marnaises.

